

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Enduit pour cave

Version: 2

Date de révision: 23/08/07

91/51/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: Enduit pour cave

Application(s) et / ou usage(s) normaux: Enduit imperméable de ciment pour murs intérieurs et extérieurs.

Fournisseur: Atab nv
d' Herbouvillekaai 80
B-2020 Antwerpen
Belgium
Tél: +32 (0)3 248 30 00
Télécopie: +32 (0)3 248 37 77

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: Enduit pour cave

Description de la préparation: Mélange de Ciment Portland.

Composant(s) contribuant aux dangers: • ciment - N° CAS: 65997-15-1
Conc. pds.(%): 50 - Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 36-37-38-43

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Risque(s) spécifique(s): aucun

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation: Air frais, repos.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.

Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

Risques spéciaux: aucun

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Enduit pour cave

Version: 2

Date de révision: 23/08/07

91/51/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Méthode(s) de nettoyage: Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: aucun
- Conseil(s) d'utilisation(s): Tenir le récipient bien fermé pour éviter toute absorption d'humidité.

Stockage

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
- Condition(s) de stockage: Conserver dans un endroit sec.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Non applicable.

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: masque à poussière efficace
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile, gants en Néoprène, gants en latex.
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
- Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme: poudre
- Couleur: blanc
- Odeur: aucune

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: > 11 (à 20°C)
- Point / intervalle d'ébullition: Non applicable.
- Point / intervalle de fusion: Non déterminé.
- Point d'éclair: Non applicable.
- Limites d'explosivité: aucun
- Densité relative (eau = 1): Non déterminé.
- Viscosité: Non déterminé.
- Hydrosolubilité: complètement miscible
- Liposolubilité: Non applicable.
- Solubilité aux solvants: aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Enduit pour cave

Version: 2

Date de révision: 23/08/07

91/51/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Produits de décomposition dangereux: aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: irritation des muqueuses
- Contact avec la peau: irritation de la peau
- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Effets sur l'environnement: Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° UN: aucun

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Xi - Irritant



Phrase(s) R: 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
22 Ne pas respirer les poussières.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Enduit pour cave

Version: 2

Date de révision: 23/08/07

91/51/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Information(s) complémentaire(s): Contient du (de la) ciment. Peut déclencher une réaction allergique.

16. AUTRES INFORMATIONS

Rubrique n° 2 : Phrase(s) R

R36 Irritant pour les yeux.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R38 Irritant pour la peau.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Avis ou remarques importantes:

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Application(s) et / ou usage(s) normaux:

Enduit imperméable de ciment pour murs intérieurs et extérieurs.

Restrictions:

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Historique

- Date de la première édition: 23/01/07
- Date de la révision précédente: 23/08/07
- Date de révision: 23/08/07
- Version: 2
Réalisé par: R. De Clean